

## **Allocution du Ministre de l'Énergie, M. Noureddine Boutarfa à l'occasion de l'inauguration du salon des énergies renouvelables et des énergies propres «Era 2016''**

Monsieur le Ministre des Ressources en eau et de l'Environnement,

Monsieur le Wali de la Wilaya d'Oran ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Son excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République a hissé,

Vous le savez, les énergies renouvelables au rang de priorité nationale. Il m'est donc très agréable d'être parmi vous aujourd'hui et procéder, en mon nom et au nom de M. le Premier Ministre que je représente, à l'ouverture de la septième édition du salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable « ERA 2016 ». La tenue de ce salon intervient sur fond d'une forte mobilisation à l'échelle nationale, mais encore mondiale, pour la promotion des énergies propres et du développement durable auxquels tout le monde aspire. Les thèmes de cette septième édition, bien en ligne avec les préoccupations énergétiques et climatiques globales, renvoient pour la plupart d'entre eux, à la démarche que nous avons retenue pour promouvoir et valoriser les ressources nationales, notamment les énergies renouvelables et consolider le développement durable du pays. C'est pourquoi, ce salon revêt un intérêt certain pour le secteur de l'énergie, mais aussi pour toute l'économie nationale, ainsi que pour les hautes autorités du pays. Aussi, je voudrais féliciter les organisateurs pour les remarquables efforts qu'ils ont consentis pour l'organisation de ce 7ème salon international. Mesdames et Messieurs. Nous avons arrêté des objectifs ambitieux et prometteurs en matière d'énergies renouvelables et nous sommes déterminés à faire des vingt prochaines années l'ère du déploiement des énergies durables pour le pays. Le plan national prévoit 47 à 51 TWh à l'horizon 2030 dont plus de 9 TWh, soit une capacité totalisant 4 500 MW devraient être installés d'ici 2020. Nous avons pour notre part toujours milité pour que la stratégie de mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables repose sur deux composantes : l'une énergétique et l'autre industrielle. Ce principe dual permettra le développement à grande échelle des installations renouvelables, associé à une industrie nationale qui touchera tous les éléments de la chaîne de valeurs des renouvelables, notamment l'engineering, les équipements et la construction. Afin de faire bénéficier cette nouvelle activité des retombées des dernières évolutions de l'industrie énergétique mondiale, un effort de veille continue est assuré par les services du Ministère de l'Énergie, adossé à l'écoute attentive des préoccupations des intervenants nationaux en vue d'intégrer leurs apports dans la dynamique insufflée par notre action dans ce domaine.

C'est pour vous dire que, conscients de l'importance de la contribution des acteurs nationaux, nous accordons une attention particulière à la préparation des meilleures conditions leur permettant de participer à la réalisation des objectifs assignés à la nouvelle stratégie de développement du renouvelable. A ce propos, je voudrais souligner que toutes les contributions sont les bienvenues ; qu'elles concernent les acteurs institutionnels, économiques ou scientifiques, la mise en œuvre du programme s'appuiera sur l'effort de tous. La phase initiale de notre programme a déjà été lancée : d'ici la fin 2016, l'Algérie comptera une capacité de 343 MW réparties à travers 14 wilayas du pays. Actuellement, 16 centrales d'une capacité de 195 MW sont déjà fonctionnelles et injectent de l'énergie d'origine

renouvelable dans le réseau. Six (6) autres le seront dans les prochaines semaines. Ces capacités nous ont permis d'identifier les contraintes et les défis qui pourraient se dresser devant le développement des énergies renouvelables à grande échelle. L'évaluation entreprise au niveau du secteur de l'énergie a confirmé que les compétences et les capacités nationales, dans ce domaine, existent et que notre stratégie s'attèlera à les valoriser en leur garantissant un environnement adéquat pour leur épanouissement. Déjà, le gouvernement a procédé à la mise en place d'un Fonds National pour la Maitrise de l'Énergie, pour les Energies Renouvelables et la cogénération, qui est alimenté – de par la loi - annuellement à hauteur de 1% de la redevance pétrolière.

Mesdames et Messieurs,  
Pour diverses considérations, telles que la baisse des coûts des équipements sur le marché international et le recours grandissant à travers le monde à l'appel d'offres pour mettre en compétition les investisseurs et réduire le prix du kWh produit à partir des énergies renouvelables, l'Algérie va recourir à ce mécanisme afin de protéger le consommateur en lui offrant une énergie propre et durable à un prix du kWh le plus bas possible. Afin d'accélérer la réalisation du programme, un appel à investisseurs pour 4 000 MW en technologie solaire est actuellement en voie de finalisation par le secteur de l'énergie pour la réalisation d'installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables. Il sera également conditionné par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel. L'appel offre la possibilité aux investisseurs de réaliser des centrales de production d'électricité d'origine renouvelable sur des sites préalablement choisis, ce qui permettra d'une part, de faciliter les procédures et démarches des investisseurs et d'autre part, d'accélérer la cadence de mise en œuvre. Les études sur le raccordement de ces sites au réseau électrique dont dépendent les limites d'intégration des renouvelables au système électrique national, sont en cours pour définir les capacités des centrales à installer sur ces sites. Il est évident que ce mode de réalisation nécessitera la recherche de partenariats internationaux forts, bénéfiques et équitables pour permettre le placement de l'Algérie dans une véritable transition énergétique visant un modèle de production et de consommation propre, profitable et durable. Par ailleurs, en sus du mécanisme d'appel d'offres à investisseurs nationaux et/ou étrangers pour constituer des partenariats, un dispositif spécifique de mise aux enchères de quantités d'énergie renouvelable sera mis en œuvre à l'attention des investisseurs nationaux auxquels je m'adresse aujourd'hui pour les inviter à se préparer à y répondre. Ces investissements seront garantis par le fait que, outre l'appui et l'accompagnement dont le programme bénéficie de la part de l'Etat, les mécanismes appropriés seront mis en place pour assurer l'achat et le paiement de la production d'électricité. Par ailleurs, d'autres mesures de soutien à l'investissement sont également prévues afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables hors réseau électrique, notamment les applications dans l'agriculture, pour les ressources en eau, en utilisation individuelle et dans les agglomérations isolées. En conclusion je voudrais encore une fois vous rappeler tout l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à la concrétisation des objectifs du programme national de développement des énergies renouvelables. Aussi, je déclare cette septième Édition de « ERA 2016 » ouverte et vous souhaite plein succès.